

L'actu du jour

Protège ta tête quand tu fais du vélo !

À bicyclette, tu le sais, il est préférable de pédaler la tête protégée par un casque ! Depuis mercredi 22 mars, il est devenu obligatoire pour les cyclistes de moins de 12 ans.



(© iStock)

Circuler en vélo, tu adores, pas vrai ? Rien de plus facile : tu enfourches ta bicyclette et c'est parti ! Mais as-tu bien mis **ton casque** ? Depuis **mercredi 22 mars, il est devenu obligatoire pour les cyclistes de moins de 12 ans**. Auparavant, ce n'était qu'une recommandation de la **Sécurité routière**. À présent, que tu sois passager à l'arrière ou à l'avant du vélo d'un adulte, ou derrière le guidon, tu dois avoir un casque, **en bon état**, attaché sur la tête !

Cette mesure est officielle : elle a été prise par le gouvernement en décembre 2016 et elle vient d'entrer en application. Si tes parents, ou l'adulte qui s'occupe de toi, ne respectent pas cette règle, ils devront payer **une amende de 90 euros** !

Une protection loin d'être inutile

Rouler avec un casque sur la tête **permet d'éviter les lésions graves lors d'une chute**, comme par exemple les traumatismes crâniens (voir mot du jour). Pour le gouvernement, c'est **une mesure de sécurité publique**, qui vise à protéger les jeunes enfants, encore inexpérimentés à vélo. **Le risque de blessures sérieuses à la tête diminue de 70 % lorsque l'apprenti**

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce qu'une loi oblige dorénavant les jeunes cyclistes à porter un casque de vélo.

cycliste est protégé par un casque.

La décision française n'est **pas un cas unique en Europe : 11 autres pays** ont fait un choix identique, certains pour les enfants dès l'âge de 10 ans, d'autres jusqu'à 18 ans !

Alors, même si tu penses pouvoir te passer d'un casque car le trajet à effectuer est court, et même si tu trouves que cet accessoire te donne chaud à la tête, n'oublie pas de le porter. **Et invite les plus grands à te copier !**

Myriam Martelle

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)